



La première pierre du nouveau recyparc « FAC » de Tibi (Farciennes, Aiseau-Presles et Châtelet) sera posée ce lundi 25 mars 2019.

Dès début 2020, les habitants de la zone Tibi bénéficieront d'une nouvelle infrastructure de proximité des plus modernes pour assurer le tri de leurs déchets.

Gaëtan Bangisa, Président du Conseil d'administration, Philippe Teller, Directeur général de Tibi, ainsi que les Bourgmestres Hugues Bayet (Farciennes), Jean Fersini (Aiseau-Presles) et Daniel Vanderlick (Châtelet) auront le plaisir de poser, ce **lundi 25 mars 2019 à 11h00**, la **première pierre** du **nouveau recyparc de Tibi**, en présence de Véronique Salvi, représentant le Ministre de l'Environnement Carlo Di Antonio.

Ce nouveau recyparc sera situé à la rue Odon Godart et se déploiera sur une superficie de 10.000 m².

Le montant des travaux est de 1.392.799,17 € HTVA dont 70% sont subsidiés par la Wallonie. Les travaux ont débuté en janvier 2019 et l'ouverture au public est prévue dans moins d'un an, début 2020. On estime la fréquentation à terme entre 50.000 et 75.000 utilisateurs par an. Comme l'ensemble des recyparcs de Tibi, il sera accessible à tous les habitants de la zone.

Avec l'ouverture de ce nouveau recyparc, les **citoyens de la zone Tibi bénéficieront** dès début 2020 d'une **nouvelle infrastructure de proximité des plus modernes pour assurer le tri de leurs déchets**.

Le recyparc permettra, sur 28 emplacements, le **tri de toutes les fractions actuellement collectées sélectivement** (déchets verts, métaux, papiers-cartons, verre transparent incolore, verre transparent coloré, PMC, frigolite, petits plastiques d'emballage (P+), huiles et graisses de friture, huiles minérales, déchets spéciaux des ménages, piles, textiles, DEEE, verre plat, bois, plafonnages, encombrants, inertes, asbeste-ciment, pneus, plastiques durs, bouchons de liège et fonds de bougies).

Les **accès du futur recyparc ont été particulièrement étudiés** pour éviter d'une part les files d'attente sur la voie publique et d'autre part, pour permettre au préposé de pouvoir faire sortir directement du recyparc un usager qui se présenterait avec des déchets non conformes ou non triés, et ce sans qu'il pénètre dans la zone des quais de recyclage. La configuration de l'entrée du recyparc a donc été particulièrement étudiée afin d'éviter au maximum les risques inhérents à ce type d'activités (bouchons sur la voie publique, accidents, conflits).

La **sécurité**, tant du personnel de Tibi que des usagers, en sera par conséquent **renforcée**. Un système de **vidéosurveillance** sera également installé dans cette perspective.



En termes de ressources humaines, cette nouvelle infrastructure participe à la volonté de Tibi de poursuivre ses objectifs de **mixité dans ses métiers techniques** en permettant le **recrutement de personnel féminin**. En effet, Tibi profite de ses rénovations et nouveaux projets pour adapter, notamment, ses infrastructures permettant l'intégration de personnel féminin dans des équipes techniques. Actuellement, **quatre préposées ont d'ores et déjà été recrutées et formées**.

Enfin, il faut souligner le fait que cet **équipement mutualisé**, accessible à l'ensemble des citoyens de la zone Tibi est adéquatement positionné à la **croisée des communes de Farciennes, d'Aiseau-Présles et de Châtelet**.

Contact presse :

Françoise Lardenoey, Chef du Service Communication et Prévention, 0476/ 884 798
francoise.lardenoey@tibi.be



Intercommunale de gestion intégrée des déchets
www.tibi.be – 0800 94 234